

Réf: Dossier 396907

Avis de constitution

SOCIETE « GUESTAP CREATION »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE PETRO-IVOIRE,
STAR 8 VILLA 43, Lot 1, Ilot 43

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17/02/2025 , et enregistrés le 25/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GUESTAP CREATION »

Objet :

- Réalisation de photographies et de vidéos;
- Création de contenus;
- Location d'appareils et accessoires photographiques;
- Gestion et animation des réseaux sociaux;
- Développement web;
- Elaboration de stratégies de communication. .Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE PETRO-IVOIRE,
STAR 8 VILLA 43, Lot 1, Ilot 43

Dirigeant(s) M KOFFI CEDRIC ARTHUR ERIC (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-02155 du 16/04/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°24522/GTCA/RC/2025 du 16/04/2025

